CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E154147** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2001

Raison sociale : MULTIPEINTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 09/04/2001

Capital : 100 100

ZA LA BOUCHARDIERE
179, RUE LAVOISIER
37260 MONTS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2001B00268

Siret : 435 281 555 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6106813

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022462861904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022462861904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 47 26 73 03 **Fax :**

Portable : 06 70 06 32 84

Responsabilité légale :
TELLIER ALEXANDRE GÉRANT

Site Internet : http://www.multipeinture.com/

E-mail : multipeinture@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 615 570 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	8	26/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 15:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.